



**Copie à :**

- SPW- DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Monsieur Xavier Dubois
- L'Administration communale de Mettet, Collège communal.
- Les participants

**Présents :**

**Participants :** voir listing annexe

Pour [Tr@me](#) : Cécile Schalenbourg

Pour l'Administration Communale : Virginie Delsaut

## 1 Ouverture de la séance

Arnaud MAQUILLE remercie les personnes présentes. Il fait un point sur l'état d'avancement du projet de « réhabilitation de la salle de Biesme en espace de rencontre et convivialité ». La prochaine phase est l'introduction de la demande de permis d'urbanisme. Il faut cependant, l'architecte devra lancer le dossier d'adjudication dans les 18 mois à dater de la notification de l'Arrêté.

C. SCHALENBURG enchaîne par la présentation de l'ordre du jour à savoir :

- ⇒ Approbation du PV précédent
- ⇒ Etat d'avancement général – suivi
- ⇒ Bus multiservice : Etat d'avancement - CDC
- ⇒ Place Léon Colin – Fiche projet n°51
- ⇒ Accueil des nouveaux habitants : 1<sup>ère</sup> info
- ⇒ Recomposition de la CLDR – (relai des anciens vers les nouveaux)
- ⇒ Divers

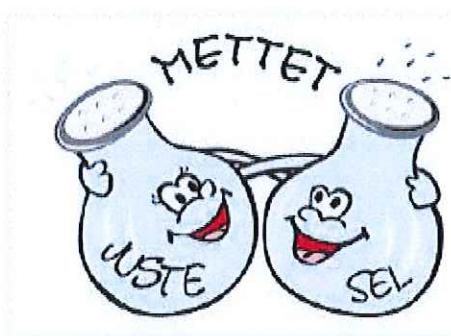
## 2 APPROBATION PV CLDR 25 septembre 2012

Le procès-verbal de la CLDR du 25 septembre 2012 est approuvé par les membres de la CLDR, il n'y a pas de remarque.

## 3 Etat d'avancement général – suivi

Cécile passe les différents projets du LOT 1 en revue et en établit le suivi pour chacun.

- Extension de la ZAE => en cours, le BEP va réaliser un avant-projet dans les prochaines semaines.
- Création du hall relai => Les terrassements du bâtiment sont en cours.
- Meilleure gestion des agriculteurs => le bottin des agriculteurs a été diffusé dans le bulletin communal
- La réfection des murs de pierre => Michel CLAUSE du service technique communal est en train d'élaborer les CDC et les métrés dans le but d'introduire la fiche-projet prochainement
- Recensement et balisage des chemins et sentiers => Géoréférence des promenades en cours.  
Quid par rapport aux cartes dans l'accueil de la maison communale.
- Bus multiservice => le service technique communal se charge également de rédiger le cahier des charges pour le bus multiservice.
- SEL => En cours



En novembre 2012 s'est créé le Système d'Echange Local Juste SEL.

SEL veut dire «**S**ystème d'**E**change **L**ocal». C'est une association dont les membres échangent entre eux des Services, des Savoirs. Les échanges sont mesurés dans une unité autre que l'argent, dans le désir d'évoluer vers plus de citoyenneté et de solidarité.

A Mettet, c'est le Conseil Consultatif des Aînés qui a souhaité développer

un SEL. Il a été activement soutenu par la coordinatrice du Plan de Cohésion Sociale. Les initiateurs du projet ont fait « appel à l'équipe » et le SEL de Mettet est maintenant porté par un groupe de volontaires.

La monnaie d'échange s'appelle la « pincée de SEL ».

La création d'un SEL fait partie du Programme de Développement rural. Plusieurs membres de la CLDR font partie de ce groupe de volontaires. Félicitation à eux pour leur investissement!

Prochaine rencontre : le vendredi 15 mars à la salle Frérotte à 19h.

Le site du SEL : <http://justesel-mettet.be/>.

#### 4 Aménagement de la place Léon Colin à METTET

Cécile SCHALENBORG présente la localisation de la place et donne directement les objectifs d'aménagement de la place.

Pourquoi et comment aménager cette place ? Il faut tenir compte des différents utilisateurs (voitures, camions, piétons, vélos). Il faut évidemment tenir compte des personnes à mobilité

réduite. Il y a des conflits à gérer au niveau des différentes (commerces, bibliothèque, école,...).

Il faut savoir qu'il y a un terrain privé qui jouxte la place et qui est en vente. Celui-ci est autant une contrainte, qu'une opportunité. Il représente une superficie de +/- 5 ares.

Quelles fonctionnalités peut-on envisager par rapport à la place ?

- Du commerce
- Des bâtiments scolaires
- La bibliothèque/ONE/Croix rouge

Comment relier l'espace bibliothèque à la place ?

Comment intégrer le thème Léon Colin à la place ?

Un Groupe de Travail unique est organisé à cette réunion, dans le but de créer un programme pour cette fiche-projet.

Quelles sont les grandes options à prendre en considération ?

- Réaliser un traitement au sol sécurisé
- Créer de l'éclairage
- En continuité avec la place, aménager la rue devant l'école pour le dépôt et la reprise des écoliers

Quel périmètre faut prendre réellement en considération ?

Il faudra tenir compte de l'arrêt de bus présent sur la place et s'assurer que celui-ci soit accessible aux PMR.

Pourquoi aménager les différents espaces de la place ?

- Pour rendre la place conviviale
- Pour créer des communications entre l'ONE et l'école
- Pour créer des parkings organisés
- Pour sécuriser les espaces publics par de l'éclairage, un marquage au sol

Il faut absolument étendre le périmètre à la rue Léon Colin, dans le but de créer un projet cohérent.

Quid par rapport à la statue ?

- Où faut-il la déplacer ?
- Qui était Léon COLIN ? faire une recherche à son sujet dans le but d'exploiter l'histoire et de la mettre en avant.

La convivialité doit être un élément important dans le réaménagement de la place.

L'ancien bâtiment o'cool est à vendre... Quid par rapport à la reprise de ce bâtiment pour la Croix Rouge ? L'idée la séduirait-elle ? Analyser les faisabilités éventuelles par rapport au budget.

Le jardin situé derrière les bâtiments « Biblio/ONE/Croix Rouge » offre une opportunité de développer le projet jusqu'à lui. La bibliothèque pourrait organiser des activités à l'extérieur (lecture, contes,...)

L'aspect « mobilité » devra être étudié en profondeur afin de réduire les dangers. Il faudra revoir la circulation, les sens de circulation, ..., notamment pour sécuriser la sortie de la place. Derrière l'ancien magasin o'cool, ne faut-il pas changer le sens de circulation ?

L'embellissement au niveau de la place, et ce, à l'aide de verdure devra être envisagée. On pourra créer des parkings végétalisés pour égayer la place, placer des revêtements de sol appropriés, dans le but que l'eau percole.

Quels sont les usagers de la place ?

- Livreur
- TEC
- Piétons
- Bus
- Jeunes
- Forains

Quelles fonctions peut-on lui donner ?

- Parking
- Esplanade pour des activités
- Commémoration
- Lieu culturel/histoire local

Quel périmètre lui donner ?

- Il faut relier la place à tous les services la jouxtant

Qui est Léon Colin ?

- Un sportif automobile
- Un poète, un écrivain
- Un prisonnier politique

Faut-il déplacer la statue ?

Un appel devrait être lancé dans le bulletin communal, par exemple pour enrichir les recherches sur le personnage, faire un appel à témoignage, aux anecdotes, faire des recherches de cartes postales anciennes...

## **5 Accueil des nouveaux habitants : 1ère info**

⇒ L'édition 2013 sera effectuée sur fond propre.

On procèdera à la manifestation un vendredi soir. On pense à la salle de Pontauray comme lieu.

Des stands par village seraient mis en place et notamment par les membres de la CLDR.

Les associations seront encore les bienvenues pour rencontrer les nouveaux et les informer des activités qui existent sur le territoire de la commune.

On s'interroge par rapport à la méthode de réalisation. Il serait intéressant de réaliser un livret à donner aux nouveaux habitants.

L'édition passée était trop lourde. Il faut alléger la présentation.

Quid par rapport à la mobilisation ?

Quid par rapport au budget ?

Dès que la date sera fixée, il faudra diffuser l'info sur le site de la commune de METTET.

## **6 Recomposition de la CLDR**

Comme la précédente, la nouvelle CLDR sera composée du quart communal. A cet effet, il y aura une présentation à un prochain conseil communal dans le but de présenter le PCDR aux nouveaux élus en demandant aux intéressés de remettre leur candidature.

Sur le site de la commune de METTET, un blog PCDR est accessible dans le but de donner toutes les informations nécessaires aux riverains.

Il est demandé aux membres actuels de faire passer l'information auprès de leur connaissance pour obtenir un maximum de candidatures intéressantes pour le renouvellement de la CLDR.

## **7 Divers**

### SCIERIE D'ERMETON-SUR-BIERT

Les habitants d'Ermeton Sur Biert se réinterroge par rapport au devenir de la scierie. En fait, l'Administration Communale prend continuellement des contacts, dans le but de trouver une solution appropriée.

La solution idéale serait de faire rentrer à nouveau le site dans la liste des SAR pour qu'il y ai enfin une issue à ce dossier. Cette procédure est en bonne voies d'aboutissement. La commune travaille étroitement avec le BEP pour avancer dans cette direction.



**Copie à :**

- SPW- DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Monsieur Xavier Dubois
- L'Administration communale de Mettet, Collège communal.
- Les participants

**Présents :**

**Participants** : voir listing annexe

Pour [Tr@me](#) : Cécile Schalenbourg

Pour l'Administration Communale : Arnaud MAQUILLE, Echevin

Virginie Delsaut, Conseillère en Aménagement du  
Territoire

## 1 Ouverture de la séance

Arnaud MAQUILLE remercie les personnes présentes. Il fait un point sur l'état d'avancement des projets en général.

C. SCHALENBURG enchaîne par la présentation de l'ordre du jour à savoir :

- ⇒ Approbation du PV précédent
- ⇒ Composition de la CLDR : nouveaux membres à valider
- ⇒ Approbation du ROI
- ⇒ Fiche murs de pierre finalisée
- ⇒ Agence de Développement Locale : information et ét
- ⇒ Energie/agriculture : appel à projet – micro-unité de biométanisation
- ⇒ Accueil des nouveaux habitants : date + organisation pratique
- ⇒ Divers

## 2 APPROBATION PV CLDR 19 février 2012

Le procès-verbal de la CLDR du 25 septembre 2012 est approuvé par les membres de la CLDR, il n'y a pas de remarque.

Rem. : Christian DUBUCQ était absent mais excusé.



### 3 Composition de la CLDR : nouveaux membres à valider

Les élus communaux sont représentés par  $\frac{1}{4}$  communal des membres effectifs.  
Il faut désigner 30 membres effectifs maximum, avec le même nombre de suppléant.

Pour la composition de la nouvelle CLDR, 3 critères doivent être pris en compte :

- une répartition géographique, équitable par village
- une répartition par rapport à l'âge des personnes
- une répartition équitable homme/femme

Les personnes à élire doivent avoir certains centres d'intérêt, voire faire partie de quelconques associations.

Pour procéder au renouvellement de la CLDR, un appel à candidature a été lancé mi-mars via un toute-boîte.

De cet appel à candidature, il en est ressorti 21 réponses.

Au niveau des anciens membres, la conseillère en aménagement du territoire a réinterrogé les membres, par téléphone, dans le but de connaître leur position quant à leur intérêt de continuer à faire partie de la Commission Locale de Développement Rural.

Lors de la séance du Conseil communal du 28 mars, Cécile SCHALENBOURG de Tr@me a présenté le Programme Communal de Développement Rural au Conseil Communal nouvellement mis en place, dans le but de les informer précisément sur l'outil.

Le conseil communal sera représenté par 3 membres MR, 3 CDH, 2PS, 1 écolo et 1 GA.

La commission sera formée de 44 citoyens et 7 élus.

#### Méthodologie :

L'ensemble des critères de sélection a été analysé, une répartition équitable suivant la répartition géographique a été étudiée.

Un classement a été réalisé selon les âges de chacun : les +/- de 40 ans. 11 personnes de + de 60 ans sont motivées de participer à la nouvelle CLDR.

On constate qu'il s'avère difficile de mobiliser les 40 à 49 ans.

Ensuite, l'analyse suivant les sexes a été réalisée.

La distinction a été tranchée entre les effectifs et les suppléants. A ce sujet, il faut rester formel, tous les membres sont invités à chaque réunion.

Il faut rappeler, que parallèlement au renouvellement de la CLDR, le Règlement d'Ordre d'intérieur a été revu pour régir le fonctionnement de la CLDR. Celui-ci sera validé par les nouveaux membres.

Une remarque est émise par rapport au hameau de « Bossière », il serait idéal de l'associer avec Saint-Gérard. Il en est de même pour les hameaux de Devant Les Bois et Pontaury, il faut les associer à METTET.

### 4 Fiche-projet « murs de pierre »

Michel CLAUSE a finalisé son étude au niveau des murs de pierre. Celui a fait un excellent travail approfondi au niveau technique (cahiers des charges et aux métrés estimatifs). Ce qui nous permet d'avancer sur la fiche-projet spécifique.

1°) Murs du cimetière et Parc à Saint-Gérard : 2 propositions de travaux :

1°) avec le désablage => 235.000. €

Variante : Sans désablage => 160.000.€

Le nettoyage de la pierre est prévu.

Il est cependant nécessaire de prendre des dispositions particulières au niveau de la sécurité (à spécifier clairement dans le CDC), ainsi que des précautions particulières par rapport aux caveaux.

⇒ Il est indispensable de procéder au démontage des pierres, dans le but de récupérer celles-ci.

⇒ Il est nécessaire d'user de certaines spécificités par rapport à la colle et du ciment (voir utilisation d'un mortier BATARD)

Il faut cependant réaliser des tests préalables et être vigilant quant à la qualité des pierres qu'il faut remplacer (pierre issue de carrière) et à la mise en œuvre.

Au niveau des membres, Marie-Thérèse se porte volontaire pour analyser les essais.

Si l'on ne procède pas au sablage, il faudra, de toute manière procéder au déjointoyage. Le coût risque alors d'être élevé.

La mise en œuvre de cette fiche projet va permettre aux riverains de mettre à l'honneur les murs en pierre sur l'ensemble de l'entité.

La fiche-projet sera réalisée en plusieurs phases :

- Murs en pierre au niveau de l'Abbaye de Brogne
- Rénovation de l'escalier d'Ermeton + Parvis de l'Eglise (à ajouter)
- Rénovation de l'Escalier d'Oret

## 5 Accueil des nouveaux habitants

⇒ L'édition 2012 n'a pas été réalisée car elle se serait située « trop » à proximité des élections communales. Or, cette manifestation n'est pas une propagande électorale.

La présence d'associations, de groupements est une action concrète et précise et est fort porteuse. Il est donc intéressant de lancer l'événement avec leur participation.

L'action sera lancée sur fond propre.

Pour ce faire, il faudra trouver un date, un vendredi en soirée serait idéal. L'action brassera les nouveaux arrivants, depuis la fin 2011.

Il serait intéressant que le Plan de Cohésion Social participe à l'action.

## 6 Divers

### Energie et agriculture

Comment créer un lien entre l'agriculture et l'énergie ?

Il faut analyser les possibilités d'appel à projet pour les bio-unité de méthanisation qui serait plus adapté à la taille de « ferme ». L'organisation d'un groupe de travail serait enrichissant, pour trouver et aider les intéressés à ce sujet.

Pourquoi n'irions-nous pas visiter le fonctionnement de la bio-méthanisation à Surice ?

De quoi s'agit-il exactement ?

Quels sont les impacts au niveau du voisinage ?



Dans ce genre de projet, il faut se comprendre, informer la population sur le projet (faiblesse, atouts, opportunités,...).

#### Agence de Développement Local

< Gestion des échéances au niveau de la RW

< Appel à candidature pour créer l'ADL

But d'une ADL => C'est un facilitateur économique d'emploi pour liaisonner l'emploi potentiel pour les personnes qui souhaitent se reconvertir.

< Outil pour mettre les personnes en lien

Activités du PCS :

- Rassembler les travailleurs dans le but de voir les ouvertures d'emploi potentielles
- Inviter les gens à se grouper dans le cadre de la recherche d'emploi
- Accompagner les actions économiques sur le territoire

#### GAL

Nouvel appel à projet

< Animateur du territoire

⇒ Trouver les communes voisines qui font partie du GAL, dans le but de voir les possibilités d'association

< Permettrait de réaliser un dépliant développement le tourisme l'entité

⇒ Stratégie qui permettrait de consulter les personnes ressource de l'entité.

Pour tenter de mettre cet outil en avant, Cécile Schalenbourg va faire une présentation auprès des membres du Collège communal. Elle fera le compte rendu du retour à la prochaine CLDR.

---



**Copie à :**

- SPW- DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Monsieur Xavier Dubois
- L'Administration communale de Mettet, Collège communal.
- Les participants

**Présents :**

**Participants :** voir listing annexe

Pour [Tr@me](#) : Cécile Schalenbourg

Pour l'Administration Communale : Arnaud MAQUILLE, Echevin

Virginie Delsaut, Conseillère en Aménagement du  
Territoire

## 1 Ouverture de la séance

Arnaud MAQUILLE remercie les personnes présentes. Il fait un point général sur l'historique du Programme Communal de Développement Rural.

C. SCHALENBURG enchaîne par la présentation de l'ordre du jour à savoir :

- ⇒ Accueil des nouveaux membres
- ⇒ Présentation rapide du PCDR
- ⇒ Approbation du PV précédent
- ⇒ Composition de la CLDR et approbation di ROI
- ⇒ Accueil des nouveaux habitants organisation
- ⇒ Etat d'avancement des projets
- ⇒ LEADER – Groupe d'action locale (information)
  - Groupe de travail tourisme (date et objet)
- ⇒ Verre de l'amitié

## 2 Accueil des nouveaux membres

Qu'est-ce que réellement le PCDR ?

Programme Communal de Développement Rural < Décret Développement Rural de 1991

Il s'agit clairement d'une **stratégie de développement** du territoire à court, moyen et long terme **élaborée** par les habitants faisant partie de la CLDR et les élus.

Ceux-ci présentent des **objectifs clairs** et des **projets transversaux matériels ou immatériels** qui permettent de les atteindre.

Dans la démarche, la participation citoyenne s'avère d'une grande importance.

Le PCDR a été approuvé par le Conseil communal 07/01/2010 et c'est alors que la démarche a débuté.

Le programme a été accepté par le Gouvernement wallon pour **5 ans renouvelables (2011-2015)**.

### Qu'est-ce que la CLDR ?

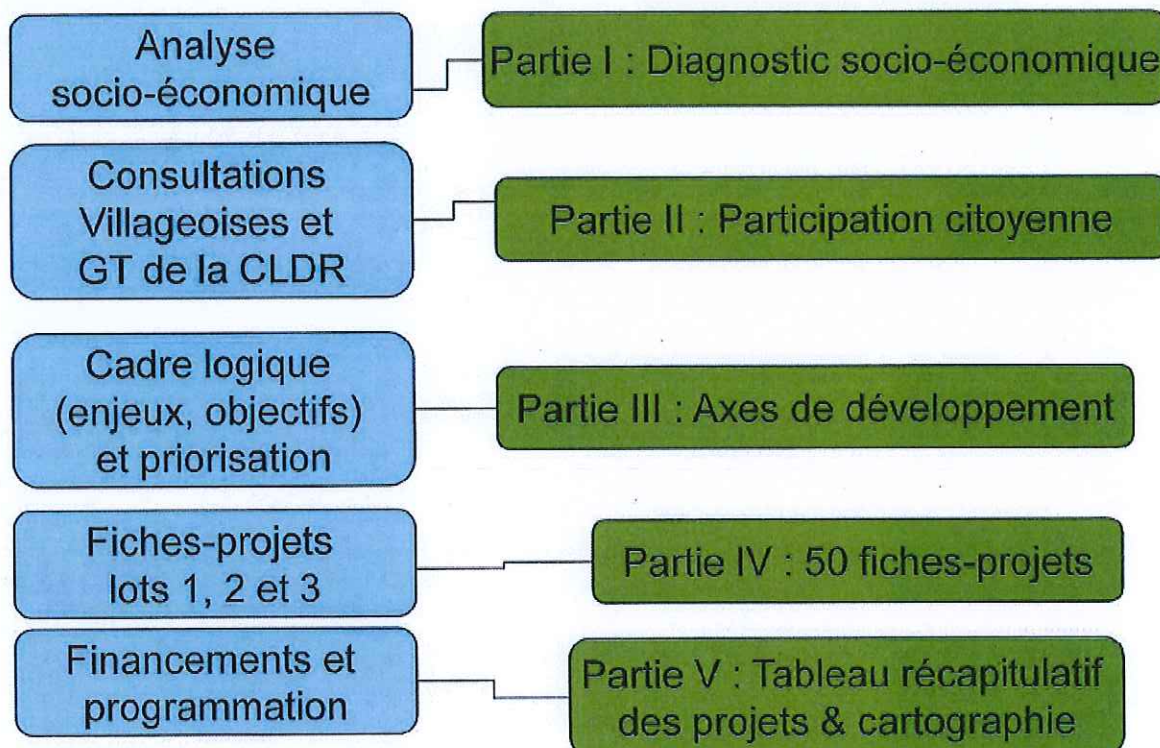
C'est la Commission Locale de Développement Rural qui a été composée sur base **volontaire**. Pour ce faire un appel à candidatures a été lancé via le bulletin communal et un toute-boîte.

Suite à cet appel, la commission est en effet représentative de la **population**.

**Pour mettre en place la commission**, la répartition géographique des candidats a été mise en avant, les critères socio-économiques, le genre, l'âge, ... de ceux-ci. Un **quart communal** (25% d'élus) s'est composé en parallèle.

Les membres ont pour mission de proposer une stratégie de développement du territoire, d'apporter de la matière aux projets, de suivre l'avancement des projets, d'évaluer le travail mené, de proposer la réalisation de projets au Conseil communal.

### Les différentes parties du PCDR



### **Partie I : Diagnostic socio-économique**

- ⇒ Un premier diagnostic a été établi en 2003-2004
- ⇒ Une actualisation des données principales a été établie en 2008.
- ⇒ La production de cartes thématiques a été lancée





Les documents relatifs au PCDR sont téléchargeable sur <http://mettet.blogspot.com>

## PARTICIPATION CITOYENNE

Dès le début de la procédure et tout au long de celle-ci, une participation citoyenne est mise en place :

Durant la participation citoyenne, diverses actions ont été mises en place : Recherche des thématiques à investiguer pour définir la stratégie de la Commune / Analyse du diagnostic Agriculture – Economie – Tourisme – Environnement / Présentation des objectifs/ Recherche d'actions pour atteindre les objectifs/ Choix des priorités...

### Stratégie de développement

Des fiches-projet ont été mises en place établies suivant des priorités dans les temps. Pour élaborer celles-ci, les membres de la CLDR ont participé à des groupes de travail, de nombreuses visites de terrain ont été effectuées. Tous se sont mis aux recherches d'informations, dans le but de rédiger au mieux les différentes fiches selon les besoins. Celles-ci ont été réparties en plusieurs lots (lots 0 à 4) suivant la priorité des projets dans le temps.

A la suite de la mise en place de toute une série de processus, divers projets concrets sont à l'heure actuelle déjà bien avancés.

Par exemple : - Aménagement de la salle de Biesme en espace de rencontre et convivialité (projet accepté par le GW)

- Construction d'un hall relais (projet du PCDR mais non financé par le DR)
- Bus multiservices (en cours)
- La charte des agriculteurs/citoyens (2011), annuaire des producteurs locaux
- Organisation de la journée d'accueil des nouveaux arrivants (2011) – financement obtenu par l'appel à projet « génération rurale »
- Participation à la réflexion sur le lotissement Logaisse (2011) : quelles complémentarités entre SL, CPAS et CLDR.

En ce qui concerne 2013 et 2014, des projets immatériels sont mis sur la table :

- Agriculture : nouvelle rencontre avec les agriculteurs : projet ?
- Organisation de la journée de l'accueil des nouveaux habitants (octobre 2013)
- Mise en place d'une Agence de Développement Local (Lot 2 – en cours de réflexion)
- Groupe de Travail « tourisme »

Et des projets matériels aussi comme :

- L'aménagement de la place Léon Colin (encours de réflexion)
- Réfection des murs de pierre (demande d'un financement DR)
- Demande de subside pour la restauration de la chapelle de la place d'Oret

Cécile Schalenbourg passe en revue la liste de certain projet appartenant au lot 2.

### ODR/CLDR : infos

La CLDR se réunit au minimum 4 X/an. Celle-ci a pour mission de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR, la CLDR propose une programmation au conseil communal. La commune rédige un rapport annuel sur l'état d'avancement des dossiers.

## Information de la population par rapport à la CLDR

Il existe un blog est mis à la disposition des habitant de METTET, leur permettant ainsi d'interagir avec la mise en œuvre du Programme de Développement rural.

<http://mettet.blogspot.com>

## Recomposition de la CLDR

Un nouvel appel à candidatures a été mené vers les citoyens pour renforcer la CLDR existante.

Le quart communal a été désigné.

La composition de la CLDR doit être validée par le Ministre.

Le décret de 1991 pose des balises pour la recomposition :

- Un quart communal
- 30 membres effectifs au plus (et autant de suppléants)

Suite à l'appel à candidature (toute boîte), 21 réponses de qualité, poursuite de 23 membres existants

⇒ 45 citoyens et 9 élus !

La méthodologie utilisée tient compte d'une représentation de chaque village de l'entité en fonction de son importance démographique, de la pyramide des âges, du sexe, des implications dans les milieux associatifs, etc

La répartition entre les effectifs et les suppléants est purement formelle et répond aux demandes légales du décret. Il est évident que tous, sont invités à chaque CLDR.

Un règlement intérieur régit le fonctionnement de la CLDR.

Tr@me explique en détail comment la CLDR a été composée selon les critères.

## Règlement d'Ordre Intérieur

Le ROI n'a été en rien modifié par rapport à la version précédente. Celui-ci est soumis à l'approbation des membres.

## **3 Accueil des nouveaux habitants**

Cette manifestation sera rééditée sur fond propre cette fois  
Comment ?

Le vendredi 25 octobre à 19h30 dans la salle de Pontauray. La formule précédente sera remaniée de façon à ce que la présentation des échevins soit plus légère et digest. Des stands représentants chaque village seront présents afin de montrer l'attrait sur tout le territoire. A cet effet, un groupe de travail préparatoire est organisé le 29/09 à 19h30, les membres souhaitant y participer peuvent s'inscrire ce jour.

## **4 Etat d'avancement des projets**

Les projets du LOT 1 sont passés en revue, en explicitant clairement leur état. Quels sont les projets déjà réalisés, les projets en cours et les projets à entamer dans les mois à venir.

DIVERS :

## **5 LEADER :**

Une proposition est faite pour présenter les grandes lignes du GAL au Collège. A cet effet, des contacts sont pris avec le GAL Entre-Sambre-et-Meuse.

## **6 INFO GT tourisme :**

Il sera procédé à une présentation de la Fédération des gîtes de Wallonie sur les besoins et attentes des propriétaires des gîtes locaux.

Les activités d'une maison du tourisme seront présentées.

On étendra et détaillera les atouts et les faiblesses sur le territoire, les besoins, les attentes, etc...

Pour ce faire : RDV : le 8 octobre à 19h30

## **7 VERRE DE L'AMITIE pour accueil des nouveaux**





**Copie à :**

- SPW- DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Monsieur Xavier Dubois
- L'Administration communale de Mettet, Collège communal.
- Les participants

**Présents :**

**Participants** : voir listing annexe

Pour [Tr@me](#) : Cécile Schalenbourg

Pour l'Administration Communale : Arnaud MAQUILLE, Echevin

Virginie Delsaut, Conseillère en Aménagement du Territoire

## 1 Ouverture de la séance

Arnaud MAQUILLE remercie les personnes présentes.

C. SCHALENBURG enchaîne par la présentation de l'ordre du jour à savoir :

- ⇒ Accueil des nouveaux habitants – Feedback
- ⇒ GT Tourisme :
  - Présentation du résultat des deux premières réunions
  - Travail sur les actions à mener
    - ⇒ Scierie d'Ermeton - date et lieu
    - ⇒ Projets : Etat d'avancement
    - ⇒ Divers

### Accueil des nouveaux habitants

Le 26 septembre 2014, un Groupe de travail préparatoire a été organisé.

Malheureusement, il n'y a que 4 participants qui se sont présentés alors qu'il y avait 15 inscrits ☹

Cécile Schalenbourg a préparé de 3 micro-trottoirs

Des invitations ont été lancées par téléphone aux associations

Une visite de la micro-brasserie sera organisée dans le but de mettre en avant la nouvelle spécialité locale

Comme, pour l'édition précédente, une distribution d'un welcome pack sera effectuée.

Celui-ci comprendra quelques produits locaux,



Quelques

Illustrations

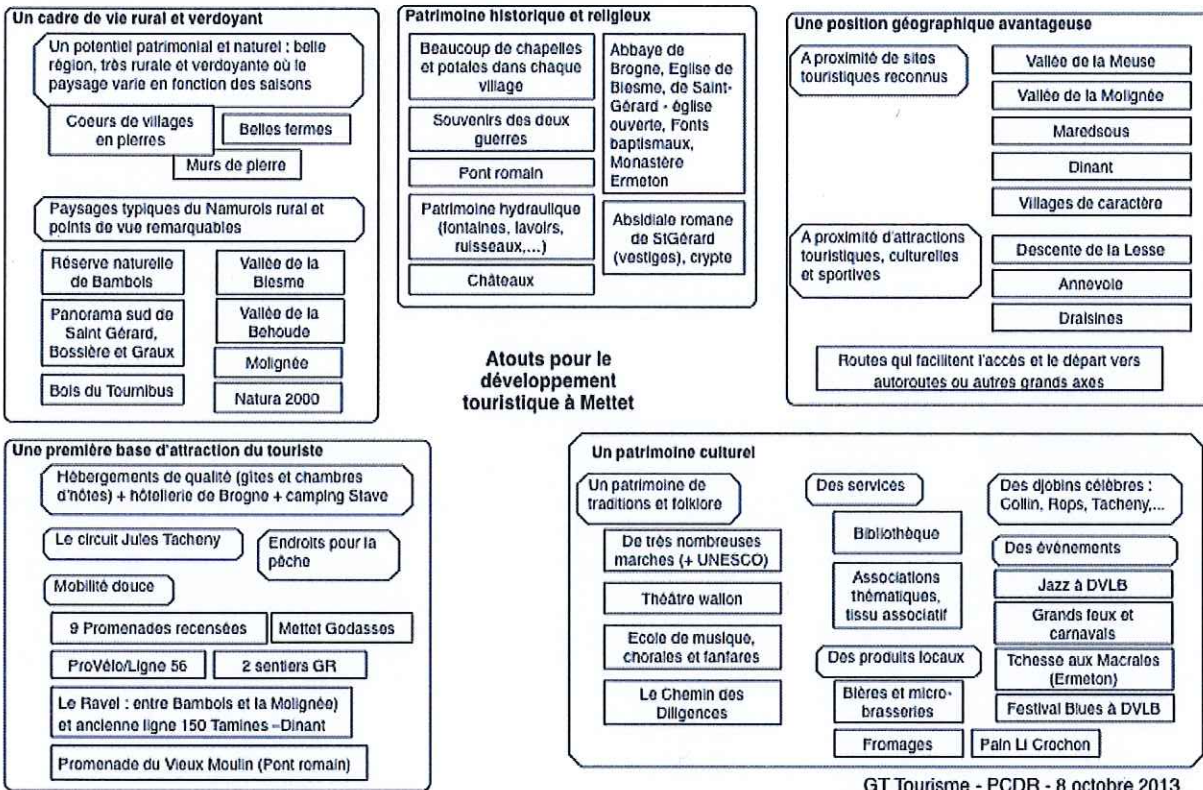


## Groupe de travail Tourisme

- GT du 8 octobre et du 7 novembre
- Les objectifs du GT en deux phases :
  - Phase 1 (soirée 1): Planter le décor, comprendre le contexte, faire des constats, identifier les forces et les faiblesses en matière de développement touristique à Mettet
  - Phase 2 (soirées 2... et 3) : Identifier les actions possibles, les idées, les porteurs de projets existants,... et communiquer ces propositions aux différents opérateurs en charge du tourisme (Commune, PCDR, associations, MT,...)
- Trois portes d'entrée (soirée du 8/10):
  - **Attentes et demandes de certains représentants du secteur de l'hébergement touristiques de terroir dans la commune de Mettet, principalement en matière de développement touristique**
  - **Les principales missions d'une Maison du Tourisme,**
  - **Les fiches "tourisme" reprises dans le PCDR**

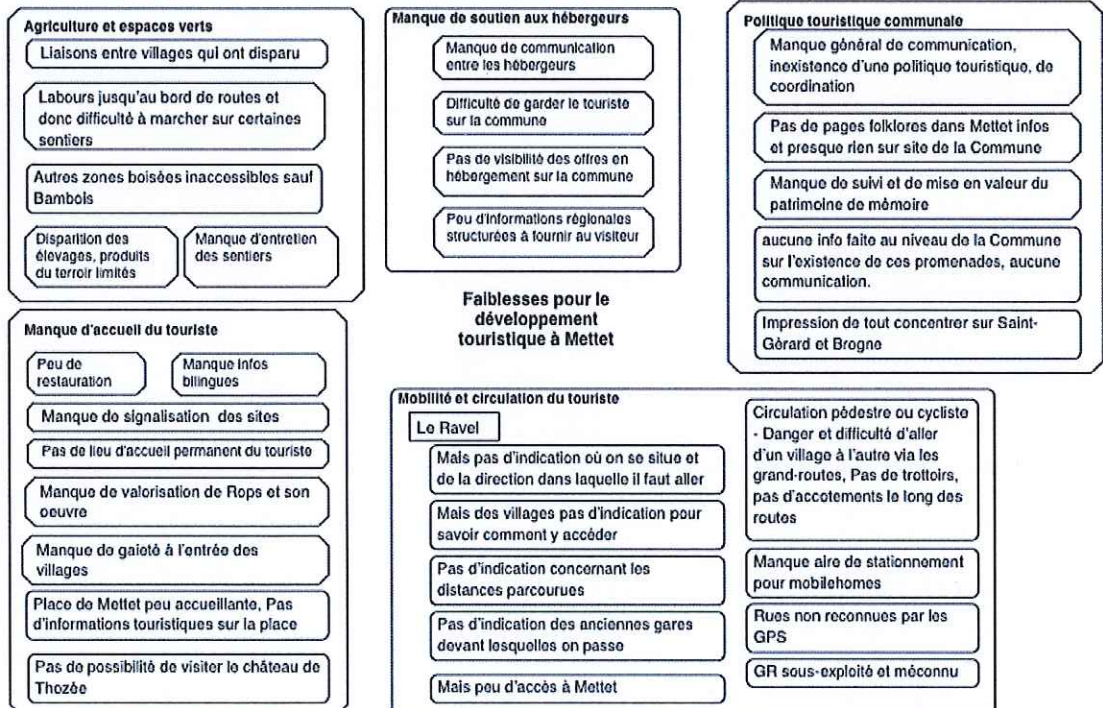


## ⇒ Faire des constats



GT Tourisme - PCDR - 8 octobre 2013

## ⇒ Faire des constats – Les faiblesses



GT Tourisme - PCDR - 8 octobre 2013

⇒ **Faire des propositions d'actions, de pistes**

**Divers**

1. Scierie d'Ermeton

A la demande des membres de la CLDR, une réunion sur le site va être organisée avec Alain Stevens du B.E.P., dans le but d'y analyser les différentes faisabilités pour le bon développement du site.

2. Projets : Etat d'avancement

Arnaud MAQUILLE et Virginie DELSAUT font un point rapide sur les différents projets en cours, notamment les logements intergénérationnels (LOGAISSE), les murs de pierre, le hall relai, adhésion à la maison du tourisme, etc